

—R. Je sais que des discussions sont en cours entre les représentants de l'Office et ceux des archives au sujet des méthodes à suivre dans l'entreposage des films pour fins d'archives.

D. Lorsque vous faites allusion aux représentants des archives, voulez-vous parler des autorités qui assumeront la direction de la nouvelle bibliothèque nationale?—R. Oui.

D. Sans vous en reporter à la politique de l'Office, avez-vous des opinions personnelles à ce sujet?—R. Vous abordez là une question qui touche la ligne de conduite de l'Office et je me demande si je dois exprimer mon point de vue maintenant. Nous en sommes encore à l'étude de la question.

D. Pensez-vous que la législation qui régit la bibliothèque nationale vous permet d'y déposer les copies de vos films?—R. Je ne suis pas fixé sur ce point, actuellement.

D. Auriez-vous l'obligeance de vous informer à ce sujet et de nous donner ensuite les renseignements demandés?—R. Certainement.

M. DINDSALE: Une question a été posée à la Chambre sur ce point.

M. CANNON: Les plans du nouvel établissement de l'Office national du film à Montréal comprennent-ils certaines salles d'entreposage ou autres locaux du genre qui puissent recevoir vos films historiques?

Le TÉMOIN: Les plans de l'édifice comprennent des voûtes d'entreposage.

M. MACNAUGHTON: A propos du déménagement de l'Office à Montréal—je ne sais pas si la question est posée au bon moment ou non—pouvez-vous nous parler de vos projets au sujet du nouvel établissement: Où sera-t-il situé, quelle somme sera consacrée à cette construction et—toujours si je puis poser cette question ici—quels sont les avantages de ce nouveau site et les raisons du déménagement?

Le PRÉSIDENT: Je regrette d'informer M. Macnaughton que nous avons terminé la discussion de ces points plus tôt au cours de la matinée.

M. MACNAUGHTON: Je m'excuse, monsieur le président.

*M. Gauthier (Portneuf):*

D. L'Office a-t-il discontinué complètement de faire usage de films de nitrate?—R. Oui, avec cette exception: Lorsque nous introduisons des parties d'une vieille pellicule dans un film nouveau, nous nous servons de films à base de nitrate, si l'original a été réalisé avec de ces anciennes bandes, mais toute notre production courante se fait maintenant avec des films d'acétate.

D. Serait-il très coûteux de transformer les épreuves négatives que vous avez accumulées au cours des années en des épreuves non inflammables? R. Nous avons environ 55,000 bobines et ce projet nous coûterait \$100.00 ou plus la bobine.

M. CARROLL: Je n'ai pas l'impression que l'on me demandera jamais mon avis à ce sujet, mais si toutefois j'étais appelé à me prononcer sur la question, je dirais que le nouveau musée et la bibliothèque nationale ne sont pas des endroits pour emmagasiner des films, quelque historiques qu'ils soient. L'Office devrait avoir comme maintenant des locaux séparés pour recevoir ce genre de documents. Je fais cette remarque simplement pour qu'elle soit consignée au procès-verbal.

Le PRÉSIDENT: Merci, monsieur Carroll. Avez-vous d'autres questions à poser au sujet du bilan, pages 22 et 23?

M. FRASER: En ce qui concerne les "Allocations de voyage": quel montant allouez-vous par mille?

Le TÉMOIN: Là où les voituriers publics ne sont pas disponibles, nous donnons 9 cents du mille.